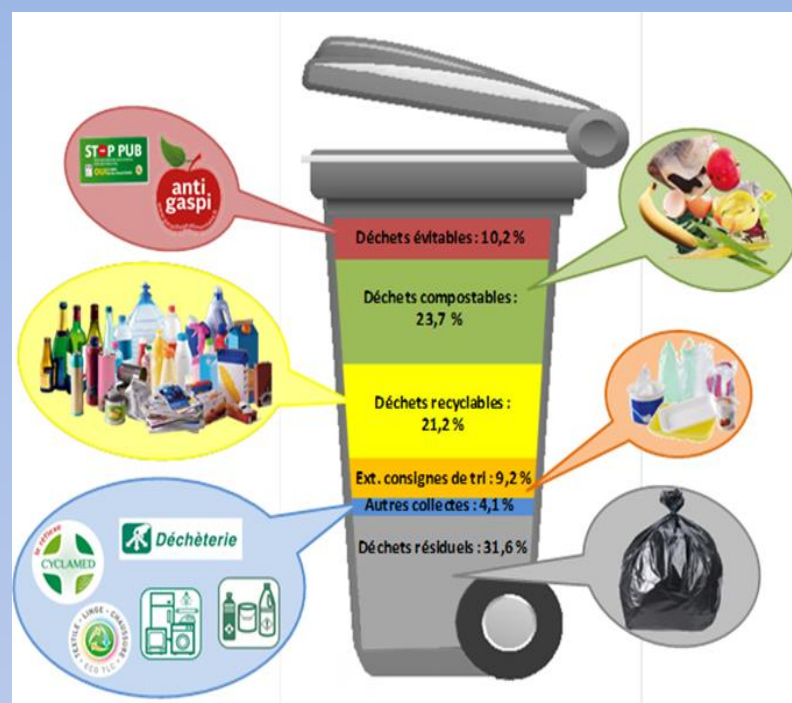


## Le contenu de nos poubelles !



Les déchets non recyclables ne représentent que 32% du contenu de nos poubelles.

Le reste est évitable, compostable, réemployable ou même recyclable. Aujourd'hui 68% de notre poubelle est donc enfouie inutilement. L'enfouissement a un impact conséquent sur nos finances et sur notre environnement.

La solution est simple et basique : trier, éviter de produire du déchet et consommer mieux.

## Un service à l'étude

Roannais Agglomération a souhaité engager une étude d'optimisation du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et ses modalités de financement.

Celle-ci devra permettre de définir un plan d'actions global pour optimiser et moderniser le service public de prévention et gestion des déchets sur son territoire ; tout en s'inscrivant dans le cadre des objectifs de la Loi LTECV et de ses grandes orientations en matière de réduction et de valorisation des flux de matière, de réduction et de valorisation des flux, de maîtrise des coûts, ainsi que par la mise en place de tarification incitative.

Le choix du bureau d'étude qui accompagnera le service dans cette réflexion se fera au cours du premier semestre 2018.

## Nos principales missions

### 1. Prévenir la production de déchets

Chaque habitant est incité à réduire la production de ses déchets pour répondre à deux objectifs, l'un étant environnemental, et l'autre économique, les deux étant étroitement liés.

### 2. Favoriser le tri sélectif

Un effort particulier s'est porté cette année sur la propreté des Points D'apport Volontaires (PAV), et sur les jours de leur collecte, afin qu'ils soient le plus disponibles possibles pour la population.

### 3. Collecter les matières

La collecte ne s'improvise pas, et doit répondre à des règles strictes de sécurité. Elle nécessite aussi une logistique d'achat et d'entretien de matériels, de gestion et de planification des ressources, de distribution de bacs, d'installation de conteneurs ou de PAV, d'enregistrement et de suivi des tonnages.

### 4. Les acheminer vers des points captage prédéfinis

Il s'agit notamment du transport des déchets collectés sur les sites de Firminy pour les emballages, de Mably pour les non-recyclables, de Fourneaux pour le papier et le carton, ou de Saint-Priest La Roche pour les déchets verts.



Roannais Agglomération est une communauté d'agglomération rassemblant 40 communes, fruit de la fusion de Grand Roanne Agglomération, des communautés de communes de l'Ouest Roannais, de la Côte Roannaise, du Pays de Perreux et du Pays de la Pacaudière et de la commune de Saint Alban les Eaux.

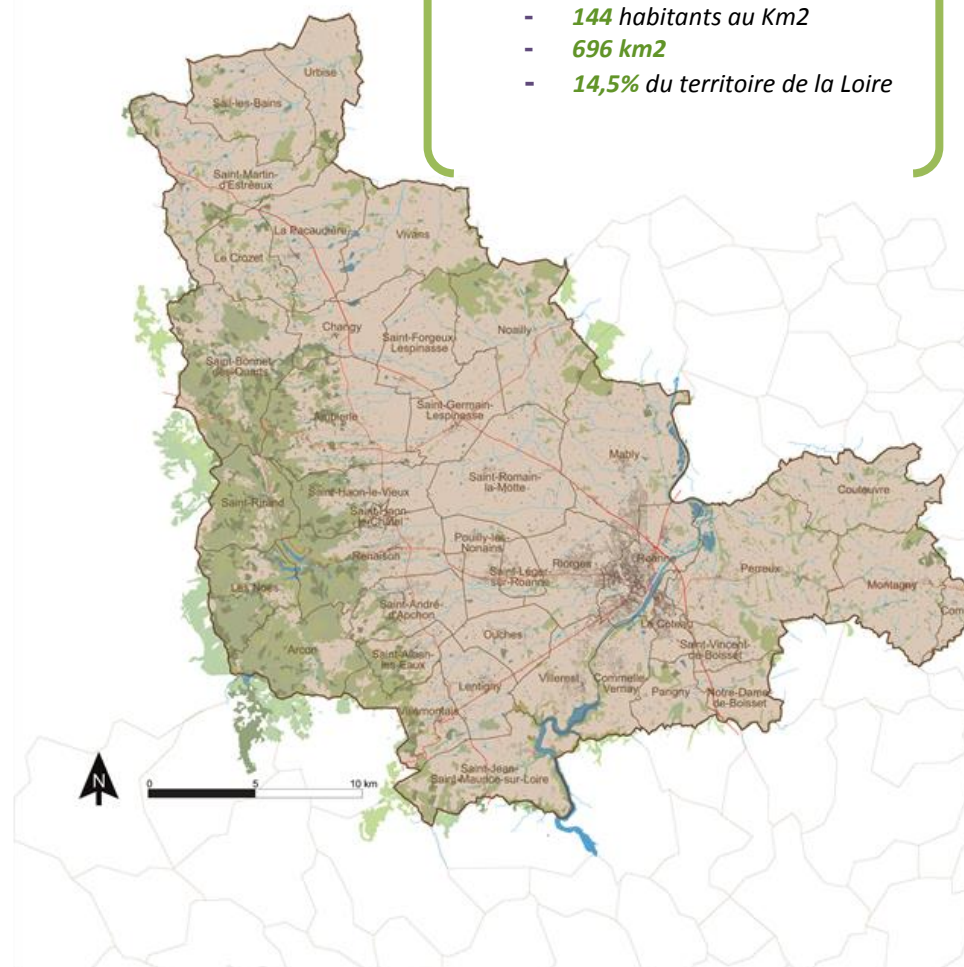
Roannais Agglomération assure le service de collecte des déchets ménagers et assimilés pour 40 communes soit 100 458 habitants.

Les activités afférentes au service Déchets Ménagers s'articulent autour de 3 pôles :

- La collecte des déchets ménagers et assimilés
- Le traitement et la valorisation des déchets, activité déléguée au SEEDR (Syndicat d'Etudes et d'Elimination des Déchets du Roannais)
- La prévention et la réduction de production des déchets

### Notre territoire

- 40 communes
- 100 458 habitants
- 144 habitants au Km<sup>2</sup>
- 696 km<sup>2</sup>
- 14,5% du territoire de la Loire



### LES CHIFFRES CLES 2017

55 000 tonnes des déchets collectés (y compris les inertes)

43 % Taux de recyclage

278 Points TRI (Points d'apport volontaires Verre/Papier/Emballages)  
Dont 19 points enterrés

3 670 appels au numéro vert

800 élèves et adultes sensibilisés au tri et la prévention des déchets

**Cadre légal :** Conformément aux dispositions de l'article 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de Roannais Agglomération doit présenter chaque année à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets.

### Où le consulter ?

Sur Internet  
[www.aggloroanne.fr](http://www.aggloroanne.fr)  
Au service déchets ménagers de Roannais Agglomération



## LA COLLECTE SELECTIVE

2017

**2 328** tonnes de Journaux Magazines Revues (JMR)



En 2016 : 2 441 tonnes, - 5%

**1 281** tonnes de Bouteilles, bidons et flacons en plastiques + cartonnettes/cartons + emballages métalliques



En 2016 : 1 240 tonnes, + 3%

**2961** tonnes de Verre



En 2016 : 2 938 tonnes, +1%

Un doute ? Mettez votre déchet dans la poubelle grise !

## DECHETERIES

Roannais Agglomération compte quatre déchèteries sur son territoire.

- La déchèterie de la Villette rue Simone Weil à Riorges
- La déchèterie de Varennes rue de Varennes à Roanne
- La déchèterie de la Gare à la Pacaudière
- La déchèterie de Mardeloup à Pouilly Les Nonains

### Horaires

Déchèteries de la Villette et de Varennes : Du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, les samedis de 9h à 18h non stop.

Déchèterie de la Gare : Les lundis, mercredis et vendredis de 14h00 à 18h00, et les samedis de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00.

Déchèterie de Mardeloup : Lundi de 14h à 18h et du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

**77%** des déchets collectés en déchèterie seront valorisés :

- **39%** valorisation organique (déchets verts)
- **36%** valorisation matière (recyclables)
- **0.69%** valorisation spécifique (déchets toxiques)

**22 000** tonnes ont été collectées en 2017 sur nos 4 déchèteries.

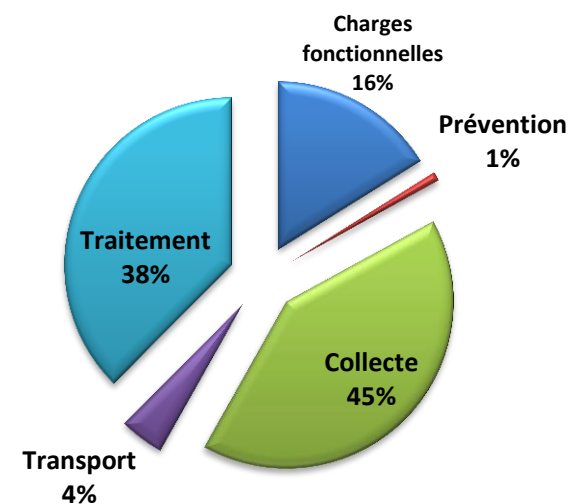
Grâce la sortie des professionnels en novembre 2016, nous enregistrons une baisse des apports de 7%.

En comptant les inertes (gravats et terre), nous atteignons une baisse de 16%.

## Le Budget du service Déchets Ménagers

Données du compte administratif 2017

### Répartition des dépenses

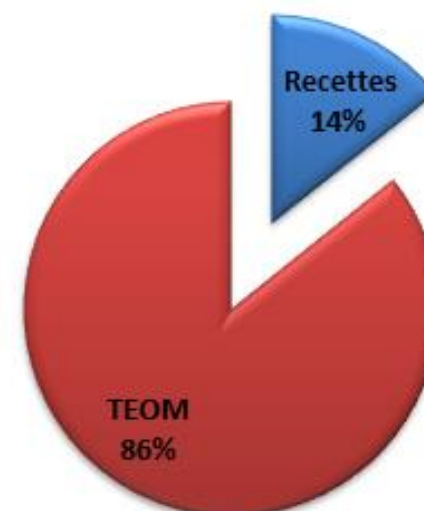


Charges techniques 2017 : **11 012 K€HT**  
(Charges 2016 : 11 937K€)

#### Principaux postes de charges :

- 1-Collecte et traitement des Ordures ménagères
- 2-Transport et traitement des Déchèteries

### Répartition des recettes et contributions



Recettes 2017 : **12 020 K€**  
(Recettes 2016 : 11 971K€)

#### Principaux postes de recettes :

- Contributions 2017 (TEOM) : **10 402 K€**  
Soit 103.5€/habitant
- Recettes 2017 : **1 406 K€**  
(vente de matériaux, soutiens, aides et autres)



**N°Vert 0 800 17 34 50**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Notre service reste à votre écoute  
Du lundi au jeudi de 8h00-12h / 13h30-17h00 et vendredi 8h00-12h / 13h30-16h30